



Juin 2024

FO COM \ LA POSTE



# INTÉRESSEMENT

## SEUL UN ACCORD PERMET LE VERSEMENT D'UNE PRIME

Depuis des années, FO Com est fortement impliquée dans la négociation de l'accord d'intéressement. En effet, en tant que «*syndicat de la fiche de paye*» notre priorité est bien d'obtenir le maximum de pouvoir d'achat pour l'ensemble des postiers. Pour exemple, lors du précédent accord 2021-2023, c'est plus de 1900€ obtenus (en fonction de la présence de l'agent).

À l'heure actuelle, seul un accord valide, donc signé par 30% au moins de représentativité syndicale peut permettre le versement d'une prime d'intéressement. Demain avec la mise en place des CSE, il faudra atteindre plus de 50%! Nous prenons nos responsabilités comme nous l'avons toujours fait pour permettre le versement d'une prime.

## UN NOUVEL ACCORD D'INTÉRESSEMENT 2024-2025-2026 QUI ÉVOLUE !

### PLUSIEURS CRITÈRES DE DÉCLENCHEMENT RENTRENT EN LIGNE DE COMPTE :

**D'abord**, un montant de base est calculé pour chacun des barèmes en fonction des résultats du Groupe (entre 150€ et 460€ pour le RNPG et entre 75€ et 330€ pour l'EBITDA)\*. Ces deux chiffres sont ensuite additionnés et définissent donc le montant de base de la prime. Un bonus supplémentaire de deux fois 100€ si les valeurs des indicateurs de base dépassent les plafonds de 2100 Millions d'€ et 4100 Millions d'€.

**Ensuite**, ce montant de base peut être majoré en fonction de l'atteinte ou du dépassement de la cible d'indicateurs au nombre de 6 :

- 4 correspondants à la qualité de service (Net Promoter Score) pour Colissimo, Courrier, BGPN et LBP.
- 2 indicateurs RSE: Le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt et la réduction des gaz à effet de serre.

Ces six indicateurs peuvent majorer le résultat de base jusqu'à +40% (au lieu de 32% maximum dans le précédent accord).



# FO COM, FORCE DE PROPOSITIONS DANS LES NÉGOCIATIONS !

Présents à toutes les instances, nous avons largement fait évoluer cet accord grâce à nos propositions :

- Augmentation du montant de base
- Doublement du bonus
- Suppression des minorations sur les indicateurs NPS et RSE
- Obtention de la majoration des indicateurs permettant une évolution jusqu'à 40% du montant de base

**FO Com reste déterminée pour que le pouvoir d'achat des postières et des postiers soit le fil rouge de nos revendications.**

## FO COM RESTE MOBILISÉE !

Dès le départ, nous dénonçons l'indicateur concernant le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt. Nous avons fait d'autres propositions autour de la prévention primaire et de la formation mais, selon La Poste, nos propositions n'étaient pas quantifiables, ni mesurables dans le laps de temps dédié aux négociations.

**Nous serons vigilants quant à la mesure de cet indicateur. Nous veillerons à ce que les dérives sur celui-ci soient contenues et l'objectif atteignable.**

\*RNPG: Résultat Net Part Groupe: Il s'agit de la part du résultat restant après la déduction des dividendes versées aux actionnaires.

\*EBITDA : Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, Amortization : Cet acronyme correspond à un indicateur financier incluant les résultats commerciaux et industriels et intégrant les résultats de LBP de l'année précédente. On le calcule ainsi: Chiffre d'affaire hors taxes - Achats et charges externes - Charges de personnel - Autres charges.



www.focom-laposte.fr

## DÉTERMINÉS

POUR NOUS SUIVRE

